

STRATEGIE POUR 2012 : L'APPROCHE COMMUNAUTÉ

En réponse à la crise postélectorale de 2010-11



Ce document donne un aperçu de l'approche devant être prise par de nombreux partenaires *Cluster Abris et NFIs* en 2012. Ce document n'est pas fondé, il reflète simplement le consensus des acteurs humanitaires énumérés ci-dessous qui entreprennent des projets liés à l'abri et à la distribution des articles non-alimentaires. Ce document a été créé avec les acteurs humanitaires suivants :



Table des matières

1	Contexte	2
2	Activités nécessaires pour la population touché	4
3	Suppositions	5
4	Objective, approche et justification.....	6
5	Population à cibler	8
6	Les standards et critère	9
7	Communautés à cibler en gros.....	14
8	Les principes d'exécution des projets.....	15
9	Passation.....	16

1 Contexte

Plus que 12 mois après les pires violences de la crise post-électorale, la situation au niveau des abris a radicalement changé par rapport à celle de 2011. De nombreuses communautés ont reconstruits leurs maisons et environ 75% des personnes déplacées par les violences sont rentrées chez elles, et on assiste chaque jour à des retours. Pourtant, malgré cette amélioration, de nombreux ménages ne peuvent toujours pas rentrer chez eux, évoquant le problème d'insécurité ou du manque de moyens pour reconstruire ou réparer leurs maisons endommagées ou détruites. Suite aux nombreuses évaluations réalisées par différents acteurs: HCR, IRC, OIM, PAM, SI, etc.; il est ressortit que les abris sont un facteur déterminant du retour de nombreux ménages. Sans capacités de reconstruction, beaucoup de ménages refusent de retourner dans leurs localités d'origine. L'on estime que 1,000 ménages demeurent dans des sites spontanés dans toute la zone ouest, plus de 3,500 ménages continuent de vivre dans des familles d'accueil et souhaitent retourner, et que 10,000 ménages déplacés au Libéria souhaitent retourner en Côte d'Ivoire en 2012¹.

A peu près 24,000 maisons été soit endommagés soit détruites en 2010-2011². Toutefois, il est important de noter que le chiffre des dégâts enregistrés il y a quelques mois ne correspond pas nécessairement aux besoins du moment. Actuellement, l'aide fournie et le taux de reconstruction dans la zone varient, et aussi les besoins spécifiques en abris sont très divers.



Maison en terre endommagé en février 2012, près de Bangolo, Département de Bangolo



Maison en dur endommagé, Toulepleu Village, Département de Toulepleu

Contexte urbain/contexte rural

A présent, la plupart de l'assistance durable menée concerne les villages ruraux ; cependant il y a toujours les besoins temporaires et permanents dans les villes de retours. Le taux de couverture des ménages avec les maisons en banco ou brique-en-terre est assez important, et les besoins temporaires et permanents des ménages vulnérables ayant une maison en dur doivent être aussi ciblés avant que les acteurs humanitaires ne choisissent tous leurs bénéficiaires.

¹ Selon données de l'UNHCR

² Selon données de l'UNHCR, à peu près 23,000 maisons ont été endommagées ou détruites à cause de la crise post-électorale de 2011 (21,000 banco ou brique-en-terre et 2,000 maisons en dur. Pour les maisons en terre, 90% été détruites)

A ce moment, il y a que trois acteurs humanitaires qui on prévu d'assister les ménages vulnérables avec les maisons légèrement endommagés dans les milieux urbaines – Handicap International a Toulepleu ville, Solidarités dans les quartiers a Doukoue, et la Comité international de la Croix-Rouge (CICR).

Taux de reconstruction volontaire

Il y a des régions ou le taux de reconstruction volontairement par les communautés eux-mêmes est fort, par contre il y a des endroits ou le taux est faible a cause des problèmes sécurité (collection toujours en cours). Pendant leurs évaluations dans la région ouest en Novembre 2011 et Mars/Avril 2012, les moniteurs abris on note les taux de reconstruction volontaire suivants :

- Département de Zouan-Hounien : des 1,638 maisons de terre détruites, 946 sont déjà reconstruits par les communautés eux-mêmes (ou **58%**)
- L'axe Guiglo – Tai : des 313 maisons de terre détruites, 227 sont déjà reconstruits par les communautés eux-mêmes (ou **73%**)
- L'axe Duékoué – Guiglo : des 88 maisons de terre détruites, 46 sont déjà reconstruits par les communautés eux-mêmes (ou **52%**)
- Villages autour de Bangolo : des 1,141 maisons de terre détruites, 270 sont déjà reconstruits par les communautés eux-mêmes (ou **24%**)

Il faut note que même si on a observe cette phénomène en plusieurs villages, ce n'est pas nécessairement le cas pour les autres villages. La capacité de communauté est différent partout dans les zones de retour. Il faut mieux comprendre ce phénomène dans les zones du retour.

Rôle du gouvernement et des acteurs humanitaires

Les acteurs du *Cluster Abris et NFIs* n'ont ni le mandat ni les ressources nécessaires pour soutenir entièrement la population touchée, mais ils sont plutôt présent pour soutenir les plus vulnérables dans la réalisation de leurs plans.

Le rôle et la responsabilité du gouvernement, les acteurs développemental, et des communautés elles-mêmes doivent être pris en compte dans l'aide fournie par les acteurs humanitaires. Par conséquent, il revient aux acteurs du *Cluster Abris et NFIs* de soutenir les ménages à revenir à leur domicile pour effectuer les réparations et la reconstruction de leurs maisons, et de faciliter ce processus, mais surtout ne pas le faire à leur place sauf si une situation spécifique le justifie.

2 Activités nécessaires pour la population touché

En bref, les activités nécessaires sont :

Un soutien permanent

- Les ménages qui ont été largement incapables de reconstruire leurs maisons endommagées (de soit banco soit brique en terre) peuvent nécessiter d'une intervention plus directe au niveau stricte de la communauté ;
- Les ménages qui ont largement reconstruit leurs maisons en banco³ ou brique en terre⁴ peuvent nécessiter d'un soutien pour une construction améliorée ;
- Les ménages avec les maisons en dur légèrement endommagées, comme les fenêtres et les portes (ni murs ni toiture), peuvent nécessiter de matériaux, mais clairement il faut bien vérifier chaque maison par un ingénieur structurel ;
- Les formations et outils pour les techniciens de bâtiment et/ou les communautés vont leur permettre de réparer et de reconstruire leurs maisons.

Un soutien temporaire

- Les ménages dont les maisons en béton restent endommagées ou détruites, pourraient nécessiter de soutien temporaire jusqu'à ce que ces maisons soient réparées ou reconstruites ;
- Les articles non-alimentaires essentiels continuent de jouer un rôle important en encourageant les ménages à retourner dans leurs foyers pour entreprendre des réparations ;
- Les ménages qui continuent de vivre dans les campements en dehors des villages pourraient nécessiter d'un soutien d'urgence du *Cluster Abris et NFIs*.



Maison en terre endommagé en février 2012, près de Bangolo, Département de Bangolo

³ « Banco » (murs formés à l'aide d'un treillage de bois mélangé à de la terre) associés à un toit en « Papo » (feuilles tressées de palmier ou de rafia), ou en paille (parfois avec bâches).

⁴ *en terre* ou en *brique de terre* » simple séchée, associés à des toits en papo (éventuellement avec bâches), ou en tôles. Pour le montage, du ciment est souvent utilisé (à défaut de ciment, c'est de la terre). Les briques sont fabriquées avec des moules en bois. Leur séchage dure deux semaines environ.

3 Suppositions

Cette stratégie est basée sur les suppositions suivantes:

- les acteurs humanitaires en Côte d'Ivoire n'ont pas le mandat ni la capacité ni la responsabilité de reconstruire ou de réparer toutes les maisons qui a été endommagées ou détruites, mais de soutenir les plus vulnérables dans la réalisation de leurs plans ;
- Les communautés rurales ont largement accès aux matériaux nécessaires de travail, mais ils n'ont peut-être pas accès à certaines compétences techniques (par exemple, dans la disposition des briques et des toits des abris), ou ils manquent les outils pour le faire ;
- Les acteurs humanitaires vont travailler directement avec les chefs de communautés et structures communautaires pour assurer que les critères sont bien comprise et respecté par tous les membres de communauté - le travail avec un comité communautaire augmente le niveau de la redevabilité envers les populations affectées, mais il est aussi nécessaire de se rendre compte de la possibilité qu'un comité ne représente pas toute la communauté ;
- En ciblant les ménages individuels les organismes peuvent entraver le processus de reconstruction volontaire, puisque les communautés peuvent décider d'attendre et voir ce que les organisations fourniront, ignorant que les acteurs humanitaires n'ont ni les ressources ni le mandat d'aider tous les ménages touchés ;
- les sites de services spontanés, offrent souvent un niveau de service supérieur à la zone de retour (distributions alimentaires, les services de santé, éducation, etc.), cela peut être un obstacle et contraindre les ménages de retourner dans leur maison, que celles-ci soient détruites ou non ;
- Dans un contexte humanitaire il est rare que la majorité des ménages affectés reçoivent des solutions de logement durables du gouvernement ou des acteurs humanitaires; il est donc important pour les acteurs humanitaires de donner la priorité aux plus vulnérables ;
- Le financement reçu pour l'abri dans le CAP 2011 était d'environ 10% de ce qui avait été demandé, donc il est peu probable que la CAP 2012 sera financée à 100% (à ce moment c'est financé à 3%), ce qui oblige les acteurs à être très précis et économique avec leurs ressources limitées.



Projet abris de Solidarités, village de Niambly,
Département de Doékoué

4 Objective, approche et justification

4.1 Objective

En réponse de la crise postélectorale de 2010-11, le Cluster Abris et NFIs ont des objectives qui suivent :

- Soutenir 90% des ménages vulnérables qui ont eu les maisons en terre de reconstruites leurs maisons avec brique de terre par la fin de 2012 ;
- Soutenir 10% des ménages qui sont entrain de reconstruire leur maison en terre eux-mêmes de reconstruire dans une manière mieux par la fin de 2012 ;
- Dans les zones d'intervention, soutenir 10% des ménages vulnérables pas directement touchés par la crise, mais qui ont les maison déplorables, avec l'assistance abris par la fin de 2012 ;
- Soutenir 25% des ménages qui ont eu une maison en dur avec l'assistance permanente par la fin de 2012 (seulement pour les maisons légèrement endommagés) ;
- Former les techniciens des bâtiments pour améliorer la qualité de construction (par exemple les brique plus durables) ; et
- Soutenir 90% des ménages qui ont perdu leurs items domestiques essentiels avec les distributions des non-vivres (NFIs) par la fin de 2012.

4.2 Approche et justification

La violence de la crise post-électorale de 2011 a été particulièrement brutale dans la zone ouest de la Côte-d'Ivoire, avec environ 60% de toutes les maisons endommagées ou détruites dans la seule région du Cavally⁵. Cependant, en dehors des maisons endommagées, la vague de violence qui a balayé la région a causé d'immenses dommages dans les relations qui existaient au sein des communautés. Relations qui avait déjà été fragilisés depuis des années à cause de l'immigration, de l'ethnicité, de l'accès aux terres agricoles, de l'accès aux marchés etc., et qui ont resurgis lors de la crise post-électorale de 2011.

Ainsi, ce ne sont pas uniquement les maisons qui doivent être réparées et reconstruites, mais les communautés elles-mêmes aussi. C'est pour cette raison que l'approche clé de la stratégie des acteurs *Cluster Abris et NFIs* est de soutenir les communautés à se reconstruire, et, ce faisant, en s'efforçant de promouvoir des relations positives au sein de la communauté et de renforcer les mécanismes d'adaptation.

Les ménages qui seront ciblées avec assistance temporaire et permanente sont expliqués dans la section suivante (section 4).

⁵ Les données récentes du UNHCR estiment qu'au total 23.000 maisons ont été endommagées ou détruites dans la zone de l'ouest

2012: Intervention au niveau de la communauté

L'approche communautaire

En travaillant avec les communautés ciblées, les partenaires du *Cluster Abris et NFI* travailleront également avec un comité communautaire en vue de:

- Identifier les capacités et les compétences disponibles dans la communauté, de sorte que les ménages bénéficiaires contribuent en travaillant et/ou en apportant des ressources pour la réparation ou la reconstruction de leur maison ;
- Identifier les ménages vulnérables⁶ qui ont besoin d'une assistance avec les structures de communauté, et les chefs des villages ;
- Identifier les lacunes nécessaires pour la réalisation des plans de réparation et de reconstruction ;
- Soutenir le village avec du matériel, cash/voucher, le travail et/ou des formations, pour la réalisation de leurs plans de réparation et de reconstruction ;
- Soutenir le village avec des items domestique essentiel ; et
- S'assurer que l'aide fournie sera également profitable aux ménages vulnérables qui n'ont pas été directement touchés par les violences des élections de 2011.

En ce qui concerne le logement, en 2012, les acteurs humanitaires vont adopter une approche qui cible le niveau communautaire, au lieu du ménage. L'objectif final est le même, en ce sens que les ménages vulnérables auront réparé ou reconstruit leurs maisons, toutefois l'approche est légèrement différente. En plus des raisons mentionnées ci-dessus, cette approche est plus prudente, étant donné que:

- C'est la communauté elle-même qui comprend le mieux ses besoins et ses capacités ;
- En intervenant au niveau de la communauté, les compétences et les ressources sont mobilisées à grande échelle, ce qui peut être difficile de constater en intervenant au niveau des ménages ;
- Les acteurs humanitaires vont jouer un rôle décisif en s'assurant que les communautés ont à la fois les compétences et les ressources pour réaliser leurs plans (matériel, formations etc.), et de s'assurer que l'aide est équitable et juste ; et
- En intervenant au niveau des communautés, et en mobilisant les ressources communautaires, il est prévu que les acteurs soient en mesure d'atteindre un plus haut niveau de couverture dans les villages retour.






En ce qui concerne les articles non-alimentaires, les acteurs humanitaires continueront de cibler les ménages affectés en leur offrant des articles essentiels, mais aussi, le cas échéant, offriront des articles essentiels aux ménages cibles vulnérables qui ne sont pas directement touchés par la violence afin de ne pas nuire à d'autres relations au sein de la communauté.

Les acteurs humanitaires chercheront également à harmoniser les kits d'articles ménagers essentiels afin d'atténuer les tensions entre les bénéficiaires.

⁶ Les ménages bénéficiaires doivent répondre à des critères de vulnérabilité de base, tel que les ménages avec des femmes comme chef de famille, les familles avec des membres handicapés, des familles extrêmement pauvre, les familles où il y a des membres vivants avec le VIH / SIDA etc.



5 Population à cibler

	Chez eux dans les zones de retournes				Pas dans leur propre maison		
	Maison en terre (soit banco soit brique de terre)		Maisons en dur		Camps	Campe- ments	Famille d'accueil
Situation de la maison	Toujours endommagés ou détruites 	Maison reconstruite volontairement 	Endommagés légèrement (toitures, portes ou fenêtres) 	Endommagés gravement ou détruits (structurels) 			
Soutenir abris temporaire	Bâches et cordes si nécessaire	Pas applicable	Non	Oui, par exemple soutenir de construire un abris transitoire, ou de louer un autre maison 	Tentes et bâches	Bâches et cordes si nécessaire	Non
Soutenir abris permanent	Oui, pour les ménages vulnérables les acteurs vont reconstruire des maisons brique de terre ⁷	Oui, pour les ménages / communautés vulnérables, soutenir pour améliorer la qualité d'abris, par exemple pour remplacer le Papo avec les tôles	Assistance pour les réparations simple mais pas structurel ⁸ , en collaboration avec les autorités	Non, pas directement par les acteurs humanitaires. Il faut mieux comprendre le rôle des acteurs de développement et la gouvernement⁹	Lorsqu'ils retournent		
Soutenir avec les items domestique essentielles	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Assistance communautaire: soutenir avec les kits outils	Oui	Oui	Oui	Non			
Assistance communautaire: formation des techniciens	Oui	Oui	Oui, en collaboration avec les autorités	Oui, en collaboration avec les autorités			

⁷ Voir section 4 pour la justification pour cette approche

⁸ Il faut utiliser les ingénieurs structurel pour faire les diagnostique sur les maisons endommagés.

⁹ Les maisons paraissent solides de l'extérieur pourtant elles sont gravement endommagées de l'intérieur par le feu qui a fait perdre de sa teneur aux briques

6 Les standards et critère

Ou possible, les acteurs humanitaires vont suivi les standards et critère qui suivent :

6.1 Sélection des bénéficiaires

Ménage vulnérable

Concernent la contexte dans la région ouest, et par rapport la situation abris, un ménage vulnérable est un ménage qui est incapable de soit réparé soit reconstruire leur maison de terre (ou trouver un solution temporaire car leur maison en dur n'est pas habitable) sans l'assistance du communauté ou les acteurs humanitaires. Les ménages pourraient être incapable de réaliser leur plans car :

- Ils n'ont pas les moyens eux-mêmes, mais ils ont la capacité (ou vice-versa) ;
- Ils n'ont pas les moyens ni la capacité ; et/ou
- Ils sont stigmatisé par la communauté.

Les ménages bénéficiaires doivent répondre à des critères de vulnérabilité de base, tel que les ménages avec des femmes comme chef de famille, les familles avec des membres handicapés, des familles extrêmement pauvre, les familles où il y a des membres vivants avec le VIH / SIDA etc.

Critères technique pour être bénéficiaire d'assistance

- Le bénéficiaire occupait la maison avant la crise et demeure un habitant permanent du village (même temporairement déplacé ou réfugié) ;
- Le bénéficiaire est sur place est voudrais réparer/reconstruire leur maison ;
- La maison du bénéficiaire a été endommagé pendant la crise 2011 ou des suites d'une inoccupation prolongée suite à la crise de 2011 ;
- Le bénéficiaire n'a pas entrepris la reconstruction de sa maison détruite et vit, dans des conditions de logement précaires (abri d'urgence, famille d'accueil) ;
- Le bénéficiaire n'est pas propriétaire d'une autre maison habitable.

6.2 Abris permanente : village rurale

Cette section est informer par le group de travail (27 février 2012, chez ADRA, Guiglo) par rapport les standards pour la reconstruction et réhabilitation des maisons permanente.

Population à cibler

Les ménages vulnérables (soit propriétaire soit locataire) avec des maisons soit banco soit brique-en-terre qui sont toujours détruites ou endommagés à cause de la crise postélectoral de 2011.

Type de construction

Pour les maisons détruites/endommagés de banco et brique-en-terre, les acteurs humanitaires vont construisent les maison de brique-en-terre, principalement pour reconstruire dans un manière mieux, et



aussi parce qu'ils ont trouver que la quantité de bois nécessaire pour construire les maison en banco poser plusieurs défis au niveau de dégradation environnemental, qualité de matériaux, et pour la chaîne logistique.

Contribution du bénéficiaires

Les bénéficiaires doivent contribuer au procès dans une manière appropriée à leurs connaissances et capacités, par exemple pour fabriquer les briques, chercher ou contribuer des matériaux, etc.

Rémunération pour la main d'œuvre

Les acteurs humanitaires ont trouver qu'il faut rémunéré les techniciens qui travaille sur les abris, mais qui ne recevoir pas l'assistance direct d'abris, car, par exemple, ils ne sont pas vulnérables, ou leurs maisons sont pas endommages etc. Par contre, chaque ménage qui bénéficié de soutenir doivent contribue a la procès.

Les approches pour la rémunération sont différent avec chaque acteur, par exemple, un acteur payer 157,000 CFA pour la main d'œuvre de construire un maison, lorsque une deuxième donne les outils et les formations a les techniciens.

Standards technique

Note: le groupe de travail a proposer, comme exemple d'une plan technique, celui du ADRA et du CICR. Ces deux documents sont disponible sur le siteweb de Cluster Abris et NFIs. En gros, le standard technique pur les maisons sont :

Type : brique de terre. Même si les gens ont eu une maison en banco avant, on va leur assister de reconstruire dans une manière mieux avec une maison en brique de terre.

Taille de maison : entre 27 et 36 m² pour une famille de 5 personnes (ou 5 à 7 m² par personne). En gros, les acteurs vont travailler avec les ménages pour décider sur une taille qui correspond à leurs besoins.

Format : au minimum deux pièces. Chaque pièce doit avoir au minimum une porte et une fenêtre

Toiture : les tôle au lieu de Papo simple. Si ce n'est pas possible, utiliser l'approche de ADRA avec du Papo et des bâches ensemble.

Murs : il faut protéger les murs contre la pluie (par exemple : le crépissage, un plus grand toit, les briques geo-béton, etc.)

6.3 Abris permanente et temporaire : urbaine

Il faut diriger une enquête pour mieux comprendre les besoins des ménages vulnérables dans les milieux urbains.

6.4 Items domestique essentielle

Les items ci dessous ont été définis par les acteurs humanitaires en 2011 pendant le « Cross Border Meeting » de 15 novembre 2011. Pour mitiger le tension entre les bénéficiaires les acteurs humanitaires vont fournie la même assistance, mais évidemment les petits fluctuations seront permis, a cause de : les stocks été déjà acheté, les mandates ou activités spécifique des acteurs etc.

Articles	Taille de ménages (en personnes)			
	1	2-3	4-6	7 et plus
Bâches (4x5M)	2	2	2	2
Cordes et Pointes (1 lot)	1	1	1	1
Couvertures	1	2	5	6
Kits de Cuisine	1	1	1	1
Jerrycan (10 L) ou (20L)	1	3	5	5
Moustiquaire	1	2	3	4
Savon (morceau de 250g)	3	9	18	21
Seau (15L)	1	2	3	4
Natte Synthétique	1	3	6	7
Lampe et Pile	1	1	2	2
Pagne	-	-	-	-
Drap	-	-	-	-



Distribution des NFIs de Première Urgence / Aide Médicale Internationale, Ville de Bolequin, Département de Bolequin



6.5 Outils communautaires pour les maison en BANCO

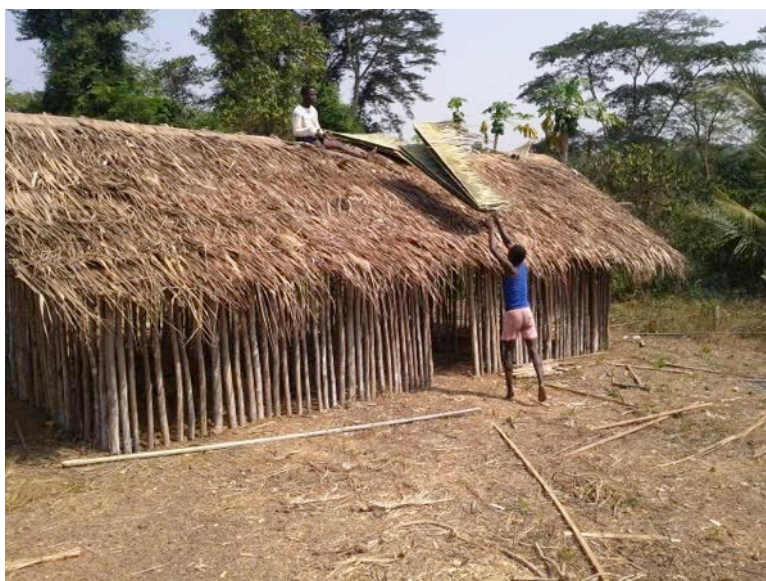
En Aout 2011 le Cluster Abris et NFIs ont crée une liste pour les kits outils communautaires, qui comprise un contribution des bénéficiaires pour réaliser leurs plan de reconstruction.

	Item	Quantité	Prix/unit (CFA)	Total (CFA)	Total (USD)
1	Pelle ordinaire	2	2,000	4,000	
2	Pelle bêche	2	2,500	5,000	
3	Pioche	2	3,500	7,000	
4	Brouette	2	22,000	44,000	
5	Machette	2	2,500	5,000	
6	Lime	2	1,500	3,000	
7	Ciseaux	2	5,000	10,000	
TOTAL				78,000	156

Points supplémentaires :

- Contributions des bénéficiaires: Collecte de sable, gravier, terre, eau, bois de brousse et main d'œuvre pour le montage et les charpentes ;
- Outils communautaires pour cinq foyers en moyenne ;
- Habitat traditionnel compose de deux chambre (9 m²) et d'une pièce commune (18 m²), « en brique de terre » simple séchée, associes a des toits en papo.

Reconstruction d'une maison en banco volontairement par la communauté, village de Zoutouho ciblé par Handicap Internationale avec les outils communautaire, Département de Toulepleu





6.6 Outils communautaires pour les maison en BRIQUE EN TERRE

En Aout 2011 le Cluster Abris et NFIs ont crée une liste pour les kits outils communautaires, qui comprise un contribution des bénéficiaires pour réaliser leurs plan de reconstruction.

	Item	Quantité	Prix/unit (CFA)	Total (CFA)	Total (USD)
1	Pelle ordinaire	1	2 000	2 000	
2	Pelle bêche	1	2 500	2 500	
3	Marteaux arrache clous	1	5000	5000	
4	Pioche	2	3 500	7 000	
5	Brouette	1	22 000	22 000	
6	Presseuse pour confection de briques en terre	1	80 000	80 000	
TOTAL				118,500	237

Points supplémentaires :

- Contributions des bénéficiaires: Collecte de sable, gravier, terre, eau, bois de brousse et main d'œuvre pour le montage et les charpentes ;
- Outils communautaires pour cinq foyers en moyenne ;
- Habitat traditionnel compose de deux chambre (9m2) et d'une pièce commune (18m2), « en brique de terre » simple séchée, associes a des toits en papo.

7 Communautés à cibler en gros

7.1 Les zones de retours

Les communautés seront ciblées pour l'aide sur la base des indicateurs suivants:

- **Le type de maison endommagée ou détruite** (les maisons banco et brique en terre semblent être les communautés les plus vulnérables, mais les maisons en béton qui ont été endommagées ou détruites peuvent avoir besoin du soutien de *Cluster Abris et NFIs* de temps en temps) ;
- **Le pourcentage des maisons endommagées ou détruites** (indicateurs basés des données recueillies auprès des contrôleurs de la protection du HCR et des acteurs) ;
- **La capacité qu'ont les communautés de s'auto-reconstruire** (indicateurs basés sur les données qualitatives recueillies auprès des partenaires du *Cluster Abris et NFIs*) ;
- **Présence effective d'un chef de village** ou d'un représentant reconnu comme tel ;
- **Conditions de sécurité et d'accès** permettant la mise en place du programme ; et
- **% des ménages qui ont retourner** (bases sur les données et observations par les acteurs).

7.2 Les ménages vulnérables dans les camps/sites

En aucun cas les humanitaires doivent activement inciter, influencer les retours auprès des déplacés dans les camps.

Ou approprié, les acteurs humanitaires pourraient cibler les ménages vulnérables dans le camp de Nahibly pour leur assister avec la retourne. Les 850 ménages a Nahibly viennent du 44 villages/quartiers, par contre, 575 des ces ménages (65%) viennent de seulement 10 villages/quartiers. Ou nécessaire et approprié, il faut voir si il y a de capacité pour cibler ces villages pour assister les ménages vulnérables.

Localités de retour	Nombre de chefs de ménage	Acteur présent déjà dans la localités	
		Abris	NFI
Toa Zéo	176	Solidarités	
Niambly	165	Solidarités	
Blody	136	Solidarités	
Yrozon	73	IRC	IRC
Carrefour	59		
Diahouin	43	IRC	IRC
Bagohouo	30		
Fengolo	29	NRC	IRC
Toguei	25		
Guinglo Zia	15	NRC	NRC

8 Les principes d'exécution des projets

Les principes communs suivants doivent être appliqués à tous les abris et aux programmes de distribution des articles non-alimentaires.

1. Leur projet est de renforcer les mécanismes de survie, non pas de les saper, ni de les remplacer ;
2. Les projets doivent être une issue au lieu d'être une sortie orientée ;
3. Leur projet de soutien fourni aux populations doit être compatible à celle des autres acteurs dans la mesure du possible, afin d'atténuer les tensions dans les communautés ;
4. Le cas échéant, les acteurs devront cibler à la fois les populations touchées par la violence et celles qui ne sont pas directement touchés afin d'atténuer la tension dans la communauté ;
5. En raison de la grande surface qui doit être couverte, et le nombre limité d'interventions des acteurs, tous les acteurs doivent coordonner activement afin de combler les lacunes en termes de besoins et éviter d'éventuels problèmes qui se chevauchent ;
6. Leur projet ne doivent pas avoir un impact négatif sur la croissance économique locale, sur l'environnement, sur les relations entre les sexes et la santé des ménages ;
7. Les gens et les communautés sont informés qu'ils ont le droit de fournir du feedback, des suggestions (bonne ou mauvaise), et des plaintes et le droit de recevoir une réponse sur les travaux entrepris et sur la conduite du personnel. En plus, chaque plainte reçoit un réponse en temps opportun ;
8. Tous les abris et autres activités liées à la construction d'abris devraient comme base de référence adopter et promouvoir les normes humanitaires minimales telles qu'énoncées dans la Sphère ;
9. L'attention est portée au gestion long terme des bâtiments et des installations par le renforcement des liens avec, et la capacité de, groupes d'utilisateurs et comités ;
10. Garantir une participation équitable des femmes et hommes dans les comités d'abris et les superviser pour s'assurer que les femmes participent aux décisions et qu'on a répondu à leurs besoins ;
11. Les organismes doivent faire tous les efforts pour éviter les situations où les programmes conçus et les déclarations des obligations des donateurs emportent sur la flexibilité nécessaire qu'il faut pour répondre aux besoins changeants des familles touchées.



9 Passation

Section en cours.